



COLLECTIVITE DE LA

EXTRAIT DU REGISTRE

MARTINIQUE

Préfecture de la Région
Contrôle de légalité
RECULE

24 AVR. 2023

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 11 Avril 2023

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
33	18	27		
		Dont procurations		
		9		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
27	27	00	00	00

L'an deux mille vingt-trois et le 11 avril, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Yolène LARGEN-MARINE, 1^{ère} adjointe au Maire.

Etaient présents : MM/Mmes Yolène LARGEN-MARINE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie GARON, Nicole DUFEAL, Pierre MIDELTON, Léone VAILLANT épouse BARDURY, Emile GONIER, Noham BODARD, Marie-Claude RAQUIL, Vanessa BAPTE, Jean-Pierre LUGIERY, Laurie ABAUL, Patrice CHARLEBOIS, Jean-Luc MAVILLE, Daniel CHOMET, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND, Christophe AGELAN, Jean-Philippe JEAN-BOLO.

Absents excusés : MM/Mmes Luc CLEMENTE, Christophe GABUT, Christine ALIKER, Raphaël BORDELAIS, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY-PUJAR, Eric JULTAT, Corinne Brigitte PLANTIN, William PAULIN, Orietta MARTOT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Jocelyne SABINE, Georges HARPON, Karine BAUDIN.

Procurations : MM/Mmes Luc CLEMENTE, Christophe GABUT, Christine ALIKER, Raphaël BORDELAIS, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Eric JULTAT, Corinne Brigitte PLANTIN, Orietta MARTOT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Jocelyne SABINE, Karine BAUDIN ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, Marie GARON, Pierre MIDELTON, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Jean-Pierre LUGIERY, Jean-Luc MAVILLE, Patrice CHARLEBOIS, Josiane NAPOLY-PUJAR, Daniel CHOMET, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND.

Absente: Mme Marinette TORPILLE.

Date de la convocation

05/04/2023

Date d'affichage

05/04/2023

Objet de la Délibération

FINANCES

Autorisations de programme – Crédits de paiement

Président de Séance :

Yolène LARGEN-MARINE

Secrétaire de Séance :

Nicole DUFEAL

AUTORISATIONS DE PROGRAMME – CREDITS DE PAIEMENT

Le Conseil municipal :

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M.57 applicable aux communes ;

- Vu la délibération n° 2023-02-005 du Conseil municipal en date du 14 mars 2023 relative au débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2023 ;
- Vu le rapport de présentation transmis aux Conseillers municipaux ;
- Vu l'avis favorable du Bureau municipal en date du 28 mars 2023 ;
- Vu l'avis favorable de la Commission « Finances et Optimisation des ressources » en date du 30 mars 2023 ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

❖ **De l'ajustement des crédits de paiement des autorisations de programme dont la liste suit :**

- **Modernisation des bâtiments des écoles :**

Montant total de l'AP (TTC)	CP 2023
6 377 440,00€	150 000,00 €

- **La rénovation de l'éclairage public de la Ville / Plan lumière :**

Montant total de l'AP (TTC)	CP 2023
5 077 800,00 €	2 385 879,00 €

- **APIT- Digue et infrastructure :**

Montant total de l'AP (TTC)	CP 2023
4 383 430,00 €	1 047 193,93 €

- **Agenda D'Accessibilité Programmé IOP et ERP :**

Montant total de l'AP (TTC)	CP 2023
640 150,00 €	65 000,00 €

- **Réhabilitation de la piscine municipale :**

Montant total de l'AP (TTC)	CP 2023
413 007,93 €	201 297,50 €

- **Rénovation du parcours santé de Terreville :**

Montant total de l'AP (TTC)	CP 2023
648 795,83 €	88 730,00 €

- **RHI Fond Batelière :**

Montant total de l'AP (TTC)	CP 2023
7 289 851,85 €	1 235 250,00 €

- Salons funéraires :

Montant total de l'AP (TTC)	CP 2023
2 115 750,00 €	200 000,00 €

- Construction d'un poste de commandement :

Montant total de l'AP (TTC)	CP 2023
1 241 550,00 €	145 000,00 €

❖ De la création de l'autorisation de programme suivante :

- AMO aménagement global de la frange littorale :

Montant total de l'AP (TTC)	CP 2023	CP 2024
512 880,00 €	143 155,00 €	369 725,00 €

❖ De la clôture des autorisations de programme dont la liste suit :

- Espaces à vocation économique :

Montant total de l'AP (TTC)	Montant des réalisations
1 497 300,00 €	- €

- Berges rivière Case Navire :

Montant total de l'AP (TTC)	Montant des réalisations
1 035 523,00 €	527 323,67 €

- Modernisation des systèmes d'information :

Montant total de l'AP (TTC)	Montant des réalisations
815 080,00 €	815 080,00 €

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 21 AVR 2023

Le Secrétaire de séance

Nicole DUFFAL

Le Maire,

Par délégation du Maire
La 1ère Adjointe
Mylene LARGÈN MARIN

